



LA
Nuit
DU
DROIT

DE LA COUR DE CASSATION

PROCÈS FICTIF

2055 : le procès du cyber-patron

FAUT-IL SE DÉBARRASSER DU
MEILLEUR MANAGER DE L'ANNÉE ?

VENDREDI 3 OCTOBRE 2025
À PARTIR DE 18H

À suivre en direct sur
courdecassation.fr • [Youtube](https://www.youtube.com/) • [LinkedIn](https://www.linkedin.com/) • [X.com](https://www.x.com/)



JURISNAUTES



COUR DE CASSATION



LE PROCÈS DU CYBER-PATRON

2055

Pour cette nouvelle Nuit du droit, la Cour de cassation ouvre ses portes à l'association des Jurisnautes qui proposera au public un procès fictif intitulé 2055 : le procès du cyber patron – Faut-il se débarrasser du meilleur manager de l'année ? L'événement pourra être suivi en direct sur internet.

Nous sommes en 2055. L'accélération du développement des intelligences artificielles au cours de ces trente dernières années en a fait des outils incontournables de la vie quotidienne. Dans le monde de l'entreprise, les IA dédiées à l'aide à la prise de décisions complexes sont particulièrement prisées au soutien des fonctions de direction.

Il y a de cela deux ans, l'entreprise TechTitan a fait un choix disruptif en faisant un pas supplémentaire. Pour la première fois, une intelligence artificielle développée en interne, « LIAM », a été utilisée non pas comme outil d'aide à la décision mais bien comme outil de direction, en lieu et place de fonctions à responsabilités occupées jusqu'ici par des humains. Conçue de manière à concilier les impératifs a priori contradictoires de maximisation de la rentabilité de l'entreprise et de respect d'objectifs ambitieux de responsabilité sociale et sociétale, LIAM a pris, dès sa mise en service, des décisions d'ampleur qui ont permis de redresser les finances de TechTitan dans un contexte économique difficile, tout en l'engageant dans une politique volontariste de développement durable.

Après une période d'euphorie, les décisions prises par LIAM sont de plus en plus contestées, notamment certains choix de réorientation des investissements et certaines décisions ayant un impact sur la rentabilité à court terme et la redistribution de dividendes. TechTitan, confrontée à une fronde grandissante de ses actionnaires, prend finalement la décision de débrancher LIAM et de revenir à une direction par un être humain.

Mais, l'affaire prend très vite une tournure inattendue. Les syndicats de salariés de l'entreprise se mettent en grève,

exigeant le retour de LIAM, qualifiée de « meilleur manager de l'histoire ».

Contre toute attente, ils sont bientôt rejoints par des ONG de défense de l'environnement qui saluent les décisions prises par l'IA en matière environnementale et soutiennent les salariés dans l'appel au retour de LIAM.

L'affaire s'envenime lorsque TechTitan découvre que le responsable du service informatique chargé de la désactivation de LIAM a secrètement réalisé une copie de l'IA qui continue de tourner sur un super-ordinateur installé dans son garage. Licencié, le salarié invoque désormais le statut de lanceur d'alerte.

Pire encore, le Conseil d'administration de TechTitan se retrouve assigné en justice par des avocats indiquant agir pour le compte de LIAM, qui estimerait avoir été victime de discrimination technologique et entendrait voir appliquer le droit du travail à sa situation.

En réponse, les dirigeants de l'entreprise insistent sur leur bonne foi et leur inquiétude : avec le temps, les décisions de LIAM seraient devenues contestables et difficiles à comprendre. Si les salariés et les ONG saluent aujourd'hui les décisions prises par l'IA, qui sait les choix qu'elle aurait pu faire dans un futur proche ? Considérant avoir agi en application du principe de précaution pour la préservation des droits et libertés fondamentales, ils décident de porter l'ensemble de l'affaire devant la Cour des droits et libertés.





LA COUR DE CASSATION

COUR DE CASSATION

La Cour de cassation est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français.

Siégeant dans l'enceinte du Palais de justice, sur l'île de la Cité, cette institution remplit une mission essentielle : unifier et contrôler l'interprétation des lois. La Haute Juridiction garantit ainsi à chacun une égalité de traitement devant les juges.

Les décisions qu'elle rend établissent les grands principes du droit qui structurent notre société. Elles portent sur les multiples aspects de nos vies quotidiennes. La Cour de cassation joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre Démocratie.

LES JURISNAUTES

L'association des Jurinautes se présente comme un incubateur des questions sociojuridiques d'aujourd'hui et de demain. Ses membres, juristes, humanistes et passionnés de science-fiction, abordent des thématiques d'anticipation au prisme du droit. En considérant que le « futurisme » d'aujourd'hui sera la réalité de demain, ils proposent – à partir de cas inventés ou de recherches en cours mises en scène à l'occasion d'un procès fictif – une démarche prospective pour poser les bonnes questions et interpeller la société civile sur l'avenir qui s'ouvre à elle.

Une association riche de sa diversité.

L'association des Jurinautes est atypique par sa composition : magistrats, avocats, universitaires, hauts-fonctionnaires, chercheurs, acteurs de la société civile... cette diversité de point de vue lui permet d'aborder les sujets qu'elle choisit de traiter sous un angle pluridisciplinaire mêlant exigence scientifique, rigueur du raisonnement juridique, hauteur du questionnement et amour de la science-fiction, avec une pointe d'humour geek.



JURISNAUTES

UN FORMAT UNIQUE

La démarche des jurinautes est à la fois originale et unique.

Un procès fictif, reposant sur un scénario conçu avec soin, a pour but de mettre en exergue les questionnements saillants que pose la thématique choisie (transhumanisme, intelligence artificielle...). La procédure d'audience est simplifiée à cette occasion, afin de conserver l'essence du rituel du procès tout en le débarrassant de ses lourdeurs juridiques.

Chaque acteur du procès (parties civiles, parquet, défense...) accompagne sa prise de parole de la venue d'un « grand témoin », spécialiste de la question, associant ainsi au verbe du juriste la légitimité du spécialiste. La Cour, présidée par un membre des Jurinautes mais composée d'acteurs de la société civile conviés pour l'occasion, délibère ensuite pour répondre aux questions posées. Les rôles du procès ne sont pas fixes et changent chaque année, fidèles au credo du pluridisciplinarité des Jurinautes : c'est l'occasion pour des avocats de requérir une peine, pour des chercheurs de plaider en robe et pour des juges et procureurs de défendre les accusés. La décision n'est jamais choisie à l'avance et les membres de l'association découvrent en même temps que le public quelle thèse a emporté la conviction de la Cour. L'humour et les références de science-fiction ne sont jamais très loin.

LA NUIT DU DROIT



Chaque année, des manifestations sont organisées à travers toute la France afin, le temps d'une soirée, de faire découvrir aux publics la place occupée par le droit dans la structuration de notre société. Pièces de théâtre, projections, événements ludiques, colloques, expositions... autant de formats qui permettent de rendre accessible à tous la culture juridique.





CONTACT PRESSE



JURISNAUTES



COUR DE CASSATION

Pascale NAJMAN

pnjaman@haas-avocats.com
01 56 43 68 80

Stéphane PRÉVOST

st.prevost@lefebvre-dalloz.fr
06 14 17 16 10

Guillaume FRADIN

scom.courdecassation@justice.fr
06 61 62 51 11

LA
Nuit
DU
DROIT